



Cergy le 12 Mars 2015

Madame l'inspectrice d'académie,

Mesdames Messieurs,

Cette CAPD se tient quelques jours après les résultats des mutations.

Depuis cinq ans, les taux de satisfaction s'amenuisent sans cesse et nous avons atteint les limites du supportable pour trop de collègues. Le Val d'Oise est devenu le deuxième département dont le taux de satisfaction est le plus faible après le département de l'Oise.

Le SE UNSA demande une véritable réflexion sur ce mouvement. Force est de constater que l'essentiel des mutations (68 mutés sur 764 demandes) ont eu lieu en région Ile de France (62 % dont 28 % pour les Hauts-de-Seine). 38 % seulement concernent les autres départements dont 13 % dans l'Oise !

La prise en compte d'un certain nombre de paramètres dans les barèmes n'est pas la seule réponse, loin s'en faut ! La mobilité est nécessaire pour répondre aux besoins de nos collègues.

Ce matin, nous pourrons constater dans le traitement des demandes de disponibilité par exemple, et plus tard sur les temps partiels, et congés parentaux que nos collègues sont contraints à des choix complexes. En somme, ce que le mouvement national ne solutionne pas c'est aux collègues et au fonctionnement de notre département d'en assumer les conséquences. Comme nous l'avions malheureusement prédit cela ne contribue pas une image attractive de notre département.

C'est pourquoi le SE-Unsa demande **une véritable phase d'ajustement EXEAT / INEAT !**

Les décisions prises ce matin et lors des prochaines CAPD doivent ouvrir des perspectives d'une gestion humaine, attentives aux besoins et attentes des enseignants.